



Refus d embarquement d enfant mineur

Par **Jess9294**, le **29/04/2008 à 20:52**

Madame, monsieur,
Existe il une loi stipulant qu'une mère voyageant seule avec son enfant doit être munie d'une autorisation de sortie de territoire ?
Je me suis vu refusé l'accès à l'embarquement car mon fils de 8 ans dont j'ai la garde ne porte pas le même nom que moi (mais celui de mon ex conjoint).
Nous avons pourtant chacun notre carte d'identité établie en mars 2008 prouvant qu'il est domicilié chez moi, les douaniers ont vérifié la validité des cartes sur leur fichier et acceptaient de nous laisser sortir du territoire Français mais la compagnie a refusé.
De plus est-il normal que l'on ne m'ait rien demandé pour mon fils aîné 12 ans qui lui porte mon nom ?
L'aîné ayant été reconnu par le père du cadet à sa naissance, mes enfants ne portent pas le même nom mais ont bel et bien le même père légal.
Puis-je me retourner contre cette compagnie et obtenir le remboursement de mes billets ?
Merci pour vos précieux conseils.